Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260303-D_SORTIE_CCAS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT GONDRAN

Nombre de Membres :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars à 18h00, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoquée s'est réunie en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la Présidence de M. Yannick LARIVIERE-GILLET, Président du C.C.A.S.
Date de convocation : 25 février 2026

Étaient présents : M. Yannick LARIVIERE-GILLET, Laurent GUILLEMOIS, Myriam HAMON, Jean-Claude AME, Nadège COULANGE, Maryvonne ROB, Louisette CHOTARD, Laëtitia MASSON, Catherine ROMERO

Étaient Absents Excusés : M. Christophe HELBERT et M. Daniel PAGEAUD
Était Absent: Néant.
Procuration (0) : Néant.

Objet : Positionnement de la Commission sur une éventuelle sortie à programmer

Rapporteur : Mr Yannick LARIVIERE-GILLET

M. le Président rappelle que le CCAS a organisé ces dernières années des sorties avec une prise en charge partielle du CCAS.

M. le Président propose que ce soit la prochaine commission administrative du CCAS qui se prononce sur une sortie à organiser ou pas sur l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, la Commission administrative vote par **9 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 CONTRE :**

- Valide la proposition de M. le Président.

Publié le 04 mars 2026

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président,
Yannick LARIVIERE-GILLET.

Par délégation du Maire

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN (I.-&-V.)